



RAINBOWHOUSE

BRUSSELS

Home of LGBTQI + Associations in the Brussels Region

Élections Fédérales et Régionales 2019

Faire de la Belgique une championne de l'égalité !

Nos revendications pour les élections fédérales.

La Belgique, une championne de l'égalité LGBTQI+ ? On l'entend souvent. En 2018, l'index Rainbow Europe de notre coupole européenne ILGA-Europe a classé notre pays deuxième en termes de garanties légales pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuel.le.s, trans* et intersexes (personnes LGBTQI+).¹

Nous sommes conscient.e.s des avancées législatives enregistrées au cours des dernières années. Elles fournissent un cadre juridique utile pour que plus de personnes puissent faire respecter leurs droits fondamentaux. Nos revendications pour les élections de 2019 soulignent pourtant que ces avancées ne doivent être qu'une première étape. Nous demandons aux responsables politiques de prendre en compte la réalité des personnes LGBTQI+. Comme dans le cas des autres discriminations (racisme, sexisme, etc.), le droit actuel est une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante à assurer une vraie égalité, appliquant en tous points les Principes de Jogjakarta et de Jogjakarta plus 10.²

Il est donc temps d'aller plus loin, en tenant compte de deux réalités :

- **Premièrement, le cadre législatif n'est pas encore complet.** Aujourd'hui encore, on mutile, en Belgique, des enfants intersexes. Aujourd'hui encore, les personnes trans* voient certains de leurs droits bafoués, par exemple quand elles veulent accéder à des soins de santé librement choisis. Aujourd'hui encore, le code civil discrimine, de fait, les personnes non-binaires. Aujourd'hui encore, les LGBTQI+ réfugié.e.s sont confronté.e.s à des stigmatisations inacceptables. Aujourd'hui encore, les familles et la santé de l'ensemble de la communauté restent imparfaitement protégées par la loi.
- **Deuxièmement, les personnes LGBTQI+ ne sont pas seulement des gays, des bis, des lesbiennes, des trans*, ou des inter*.** Nous sommes des personnes de chair et d'os aux identités plurielles et intersectionnelles. En lutte contre des discriminations spécifiques, nous sommes aussi positionné.e.s, discriminé.e.s et stigmatisé.e.s dans la société en fonction de toutes nos autres caractéristiques : l'orientation sexuelle, le sexe, le genre, l'identité de genre, les caractéristiques sexuelles, la prétendue race, la nationalité, la couleur de peau, l'origine ethnique, nationale ou sociale, les caractéristiques physiques ou génétiques, la langue, l'état de santé, le handicap ou l'apparence physique, la religion ou les convictions, l'âge, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, l'état civil, etc.

En 2019 et dans le futur, toute politique d'égalité réelle doit repartir de ces réalités pour avoir un impact. Nous attendons des prochains Parlements et Gouvernements des démarches systématiques pour achever de reconnaître nos droits fondamentaux par la loi, et pour assurer, par des actions concrètes, le respect effectif de ces droits.

1. Intervenir d'urgence pour garantir le respect de l'intégrité physique et des droits fondamentaux des personnes intersexes

¹ <https://www.ilga-europe.org/resources/rainbow-europe/rainbow-europe-2018>

² Les principes de Jogjakarta, établis par une commission de juristes en 2006, Précisent en détail l'application des droits humains aux personnes LGBT. Les principes « plus 10 » prennent en compte l'évolution du droit et des politiques depuis 2006. <https://yogyakartaprinciples.org/principles-fr/>

En 2019, en Belgique, on mutile encore les enfants intersexes. Les personnes intersexes sont des personnes qui présentent des variations des caractéristiques sexuelles phénotypiques, chromosomiques ou gonadiques. Dans l'immense majorité des cas, ces variations ne mettent pas en cause la bonne santé des personnes. Pourtant, les modifications normalisatrices sont fréquentes. Le Gouvernement sortant a même récemment soutenu un site Internet « informatif » qui va jusqu'à les conseiller. Cette situation viole à la fois les engagements internationaux de la Belgique (notamment : résolutions du Conseil de l'Europe, Conventions relatives aux droits de l'enfant) et son droit national : les droits des patients sont de fait déniés aux enfants intersexes.

Nous demandons aux partis politiques, au prochain Parlement et au prochain Gouvernement d'intervenir d'urgence pour :³

- Adapter la législation afin d'interdire les interventions médicales pratiquées pour des raisons sociales, psychosociales, culturelles ou esthétiques sur les enfants présentant des variations des caractéristiques sexuelles, et en particulier les mutilations génitales intersexes ;
- Fournir des réparations aux personnes intersexes ayant subi des traitements inutiles ou dégradants ;
- Adapter les législations anti-discrimination et pénale pour sanctionner les discriminations et violences fondées sur les caractéristiques sexuelles ;
- Soutenir les associations actives dans la défense et l'accompagnement des personnes intersexes.

2. Achever le travail : tout n'est pas réglé pour les personnes trans* et non-binaires

Le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle loi est entrée en vigueur, permettant aux personnes trans* majeures de modifier l'enregistrement de leur genre à l'état civil rapidement, sans aucune intervention médicale. Cette loi est un progrès considérable, mais insuffisant. Premièrement, son application laisse à désirer dans certains arrondissements judiciaires, les personnes trans* recevant des convocations indues de la police, sur consigne des procureurs du roi. Deuxièmement, cette loi ne règle aucun des problèmes rencontrés par les personnes trans* en dehors de l'application du droit civil. Troisièmement, elle maintient l'ensemble de la population dans une logique binaire datée (être homme ou être femme), sans aucune utilité juridique, et discriminant les personnes non-binaires et au genre fluide.

Nous demandons aux partis politiques, au prochain Parlement et au prochain Gouvernement de remettre l'ouvrage sur le métier pour :⁴

- Faire cesser tout harcèlement judiciaire et policier contre les personnes trans* cherchant à obtenir la modification de leur état civil ;
- Engager un dé-genrage de l'état civil, prenant en compte les positions exprimées par la RainbowHouse Brussels, çavaria et Genres Pluriels dans leur recours en annulation contre les articles concernés de la loi. Il est impératif de permettre aux personnes non-binaires, aux enfants intersexes ainsi qu' à toute personne qui en fera la demande de se soustraire à l'enregistrement du genre à l'état civil ;

³ La RainbowHouse soutient l'ensemble des revendications détaillées élaborées conjointement avec Genres Pluriels, l'Equality Law Clinic de l'ULB et les deux autres coupoles associatives LGBTQI+ de Belgique.

⁴ Voir note précédente.

- Adopter dans le code civil une terminologie et des dispositions respectueuses des identités et droits des personnes trans*, non-binaires ;
- Répondre aux revendications des personnes trans* en garantissant leur accès libre et remboursé aux services de santé de leur choix, sans aucune conditionnalité liée au recours à des centres spécifiques de référence (contrairement à la politique engagée par le Gouvernement sortant).

3. Cesser d'occulter nos vies : un vrai plan interfédéral pour l'égalité, sans récupération

Planifier les politiques pour l'égalité est essentiel. Pendant la législature passée, aucune initiative sérieuse n'a été poursuivie en ce sens. En mai 2018 que la secrétaire d'État compétente a annoncé un plan couvrant uniquement la dernière année de la législature. Ce plan ne se fondait sur aucune évaluation sérieuse du bilan du plan pluriannuel adopté en 2013 par le précédent Gouvernement, pas plus que sur une consultation réelle du mouvement associatif et des académiques. Il ne mobilisait pas de budget spécifique. Plus grave, son approche des problèmes sécuritaires était biaisée par la désignation de boucs émissaires : la population musulmane. Les LGBTQI+ de Belgique, y compris les LGBTQI+ de confession ou de culture musulmane et toutes les victimes de stigmatisations multiples⁵ (personnes racisées, personnes précarisées économiquement, travailleur.se.s du sexe, etc.), méritent une approche digne, réfléchie et articulée avec des moyens.

Nous demandons aux partis politiques et au prochain Gouvernement, en collaboration, partout où cela est nécessaire, avec les entités fédérées, de s'engager pour :

- Établir avec les associations et le monde académique un bilan des actions déjà entreprises et des besoins de la lutte pour l'égalité ;
- Mettre en place un plan d'action au service de l'égalité pour toutes les personnes LGBTQI+, prenant explicitement en compte la situation des personnes victimes de discriminations et de stigmatisations multiples, quels qu'en soient les motifs ;
- Assurer dans ce cadre une révision des textes législatifs et des politiques de police et de justice pour assurer la reconnaissance des discriminations et stigmatisations fondées sur une pluralité de caractéristiques protégées ;
- Garantir un chiffrage des moyens et un calendrier d'exécution sérieux, pour pouvoir mesurer les progrès accomplis en fin de législature.

4. Protéger les LGBTQI+ persécuté.e.s, accueillir dignement les migrant.e.s : mettre en oeuvre les engagements

Le droit d'asile fait partie des droits humains que la Belgique s'est engagée à protéger. Le mouvement LGBTQI+ en avait fait une priorité lors de la Pride de 2017, dont les revendications avaient été signées par la majorité des partis politiques représentés au Parlement, y compris ceux de la coalition gouvernementale. Depuis 2017, nos associations ont pu engager ou continuer le dialogue avec le CGRA et avec les fédérations de centre d'accueil du pays, pour obtenir une meilleure prise en compte du vécu des personnes LGBTQI+ persécutées en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou expression de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles. En revanche, le Gouvernement sortant n'a pas, sur le fond, répondu

⁵ La RainbowHouse défend, dans la Charte des valeurs annexée à ses statuts, la prise en compte de toutes les identités intersectionnelles, sur la base d'une liste non-limitative comprenant notamment toutes les caractéristiques protégées par les lois anti-discriminations en Belgique.

à notre appel pour une application équitable et juste du droit. De plus, les déclarations xénophobes et nationalistes se sont multipliées, notamment de la part du Secrétaire d'État en charge de ces sujets jusqu'en décembre 2018, créant un climat délétère.

Nous demandons aux partis politiques et au prochain Gouvernement de dégager des solutions pour :

- Aboutir à de réels efforts de formation et de doctrine, de manière à ce que les persécutions vécues par les LGBTQI+ soient toujours évaluées par le CGRA et le Conseil du contentieux des étrangers sur la base de critères pertinents, sans atteintes à leur dignité ;
- Garantir un examen juste des demandes d'asile LGBTQI+ et basées sur le genre, y compris dans les pays considérés comme « sûrs » par les autorités d'asile ;
- Permettre l'utilisation du visa humanitaire pour les personnes LGBTQI+ persécutées pour leur permettre de rejoindre la Belgique et d'y demander la protection internationale ;
- Favoriser la formation, l'élaboration et la diffusion d'aménagements raisonnables, pour une prévention réelle des stigmatisations LGBTI-phobes dans les centres d'accueil et les CPAS, en favorisant les échanges de bonnes pratiques ;
- Engager un réel travail d'inclusion bénéficiant à toutes les personnes LGBTQI+ réfugiées, demandeuses d'asile et migrantes.

5. Solidarité avec les LGBTQI+ dans le monde : approfondir les efforts

La Belgique et l'Union européenne ont adopté depuis des années des positions officielles favorables à la protection des droits des personnes LGBTQI+ dans le monde. Au niveau national comme au niveau du Service européen d'action extérieur, des directives et des stratégies officielles couvrent la question des droits fondamentaux LGBTQI+, qui est explicitement reconnue comme faisant partie des politiques de promotion des droits humains et de la démocratie. La RainbowHouse reconnaît l'utilité de ces positions, mais appelle à des démarches à la fois plus systématiques et plus responsables.

Nous demandons aux partis politiques et aux prochains Parlement et Gouvernement :

- De préciser les directives de politique extérieure de manière à ce que toutes les actions entreprises dans des pays tiers soient concertées avec les activistes locaux ;
- De s'assurer que l'application des directives concernant les droits des personnes LGBTQI+ soit clairement dissociée de tout intérêt politique et économique qui l'entacherait de pinkwashing (toute technique de communication fondée sur une attitude bienveillante revendiquée vis-à-vis des personnes LGBTQI+, pour modifier son image et sa réputation dans un sens progressiste pour accroître son influence réelle dans d'autres dossiers non favorables à une application universelle des droits humains) ;
- Intégrer les mouvements LGBTQI+ parmi les bénéficiaires de programmes de coopération internationale ;
- De s'assurer, en conséquence du point précédent, que les efforts déployés soient de même nature et intensité quelle que soit par ailleurs la qualité des relations diplomatiques avec les pays tiers.

6. Protéger la santé des personnes LGBTQI+ : une prévention et un accès aux soins⁶ sans tabou

Les actions de prévention et l'accès aux soins de santé doivent faire l'objet d'une attention spécifique, fondée sur deux principes : la connaissance des besoins et des vulnérabilités de nos communautés d'une part, et le plein respect des droits des patients, d'autre part. Les points 1 et 2 du présent document font de leur application une priorité absolue dans le cas des personnes inter* et trans*, qui sont les victimes de pratiques systématiquement inadaptées violant leurs droits. Les autres personnes LGBTQI+, sans être confrontées aux mêmes abus, peinent cependant souvent à obtenir une écoute et des soins respectueux de leurs identités et éclairés sur leurs besoins.

Nous demandons aux partis politiques et au prochain Gouvernement de s'engager pour :

- Mettre en place des politiques répondant aux urgences identifiées par les enquêtes de santé réalisées auprès de la communauté LGBTQI+, et par les associations de terrain. Ce point inclut notamment, dans l'état actuel des connaissances :
 - o La facilitation des demandes de traitement pour les personnes vivant avec le VIH et bénéficiant de l'aide médicale d'urgence, pour mettre fin à l'exigence de renouvellement des demandes tous les trois mois ;
 - o La mise en place d'un « trajet de santé » accessible aux personnes vivant avec le VIH, et garantissant à chacun.e la même offre d'accompagnement thérapeutique, avec gratuité totale ;
 - o Assurer l'extension de la gratuité de la vaccination garantissant la plus grande couverture multi-souches contre les papillomavirus humains (HPV), en ciblant l'ensemble de la population et en premier lieu les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les personnes trans* et les personnes vivant avec le VIH quel que soit leur âge ;
 - o Prendre connaissance et soutenir la pétition de l'association ExAequo, signée par 33 associations dont la Rainbow House et Médecins du Monde ainsi que plus de 4000 personnes ;
- Favoriser et systématiser les sensibilisations et formations sur les identités LGBTQI+ auprès du corps médical et des autres personnels de santé afin d'améliorer la relation entre patientèle LGBTQI+ et corps médical.

7. Reconnaissance des familles LGBTQI+ : des avancées encore nécessaires

Entre 2003 (reconnaissance du mariage), 2006 (adoption) et 2014 (reconnaissance de la co-maternité), le droit belge a fait des avancées considérables. Pour autant, il ne répond pas encore à toutes les situations, et ne protège pas de la même façon toutes les familles. La RainbowHouse et ses associations membres ont identifié des domaines dans lesquelles l'intervention du législateur et du Gouvernement sont nécessaires.

⁶ La RainbowHouse est consciente que la prévention, ainsi que d'autres domaines des politiques de santé, sont du ressort d'entités fédérées. Par souci de cohérence, nous avons cependant choisi de regrouper dans ce point l'ensemble de nos revendications concernant la santé.

Nous demandons aux partis politiques, au prochain Parlement et au prochain Gouvernement de faire en sorte de :

- Mettre un terme aux discriminations rencontrées par les couples de même genre (et les adoptant.e.s célibataires) dans l'accès à l'adoption, qu'elle résulte de la difficulté de recourir à l'adoption internationale, de la pratique de fait de quotas par les organismes d'adoption agréés, ou de la prise en compte d'un éventuel refus de la mère de naissance ;
- Engager une révision du code civil et des démarches administratives, prenant en compte l'expertise des associations de personnes trans*, de manière à modifier toute disposition ou pratique causant des difficultés ou des outings aux parents trans*.



Faire de Bruxelles une capitale de l'égalité ! Nos revendications pour les élections régionales et les Parlements communautaires.

Bruxelles, notre capitale : une ville-région à la diversité unique, qui occupe une place centrale pour le mouvement et les personnes LGBTQI+ belges. Le tissu associatif y est foisonnant, son dialogue avec les institutions régionales et communales est bien vivant. Les lieux de sortie sont nombreux, et les événements culturels et communautaires ne se comptent plus.

Pourtant, beaucoup reste à faire.

À Bruxelles comme au niveau fédéral, la diversité de notre communauté est une chose, la représentativité de ses instances et de ses lieux en est une autre. La disproportion des commerces LGBTQI+ en faveur des enseignes répondant à un public exclusivement ou principalement masculin est écrasante. À Bruxelles comme ailleurs, au-delà des efforts à réaliser au sein même de notre communauté, les choix politiques de demain devront être faits au bénéfice de toutes et de nos identités plurielles et intersectionnelles (orientation sexuelle,

sexe, genre, identité de genre, caractéristiques sexuelles, prétendue race, nationalité, couleur de peau, origine ethnique, nationale ou sociale, caractéristiques physiques ou génétiques, langue, état de santé, handicap ou apparence physique, religion ou convictions, âge, opinions politiques ou toute autre opinion, appartenance à une minorité nationale, fortune, naissance, état civil, etc.).

À Bruxelles comme ailleurs, les comportements insultants, les agressions physiques contre les personnes LGBTQI+ sont nombreux. Ils ont gagné en visibilité ces dernières années, et tant mieux : médias et décideurs prennent enfin conscience d'une réalité quotidienne de notre communauté. Ils se déroulent dans l'espace public, mais aussi au sein des familles et des voisinages. La fréquence de ces violences n'est pas propre à Bruxelles, mais Bruxelles a une responsabilité, car elle est lieu de vie, lieu de passage et lieu de visite pour notre communauté, au point d'avoir une politique touristique dédiée. Il est maintenant temps de faire émerger le reste de l'iceberg, et de travailler à l'éradiquer, en incluant toutes les personnes LGBTQI+ et en combattant toute instrumentalisation de la cause LGBTQI+ à des fins xénophobes.

Nous attendons des prochains Parlements et Gouvernements régionaux et communautaires qu'ils prennent cette responsabilité à bras le corps, en reprenant les priorités suivantes.

1. Optimiser la planification politique pour l'égalité : utiliser toutes les compétences régionales et communautaires

Au cours de la législature 2014-2019, la Région bruxelloise s'est distinguée en adoptant un Plan d'action bruxellois (2017-2020). Nous appelons, en parallèle avec nos revendications exprimées au niveau fédéral, à établir dès le début de la législature 2019-2024 un bilan exhaustif des actions menées. Une démarche intégrée doit permettre de maximiser l'impact de l'action publique, en impliquant tous les niveaux de gouvernement. Une préparation en concertation des prochains plans est souhaitable, en associant également les échelons communautaire et communaux. La prochaine génération de la planification politique devra répondre au vécu et aux besoins de toutes les LGBTQI+ bruxelloises, en particulier les LGBTQI+ victimes de stigmatisations et discriminations intersectionnelles et multiples, qui sont les plus nombreuses dans notre territoire (personnes racisées, personnes précarisées économiquement, travailleur.se.s du sexe, mineur.e.s et jeunes rejeté.e.s par leurs familles – y compris le public-cible du Refuge créé en 2018, etc.)⁷.

Nous demandons aux partis politiques et aux prochains Gouvernements régional et communautaires d'utiliser toutes leurs compétences, pour :

- Poursuivre les actions engagées au niveau régional (monitoring, campagnes, prévention et sensibilisation, signalement et suivi des plaintes, formations, tourisme, vie nocturne, etc.), en concevant de nouveaux outils dans les domaines où la Région peut s'engager : affaires étudiantes, politiques de l'emploi, accès au logement ;
- Engager des actions et des moyens ciblés dans les domaines de compétence communautaire : recenser, au moyen d'une consultation des partenaires associatifs et professionnels, les besoins concernant les politiques de la culture, de l'enfance, scolaire, universitaire et de recherche, ainsi que des médias ; puis identifier les objectifs et actions prioritaires : développement de formations, d'outils d'aide à la décision, etc. ;

- À cette fin, mettre en œuvre le principe de la budgétisation sensible au genre, en l'élargissant aux autres caractéristiques personnelles reconnues par les lois anti-discrimination, et en l'appliquant à tous les services et institutions concernés ;
- Dans toutes ces actions, prendre explicitement en compte la situation des personnes victimes de discriminations et de stigmatisations multiples, quels qu'en soient les motifs, y compris en se dotant de définitions saisissant la réalité de ces phénomènes, en concertation avec les associations concernées, et en assurant, si nécessaire, une révision des textes législatifs.

2. Soutenir les plus jeunes comme les plus âgés : une approche intégrée est nécessaire pour toutes les institutions d'accueil et services spécialisés

Dans le cadre de la planification concertée entre les différents niveaux de gouvernement, que nous demandons au point précédent, les institutions régionales et communautaires ont des responsabilités particulières pour que les identités et les vécus des personnes LGBTQI+ soient prises en compte dans les institutions d'accueil de la jeunesse (éducation, enseignement supérieur, sport et culture) et des personnes âgées (homes, autres institutions d'accueil, services à domicile). Ce point vaut, au même titre, pour les institutions et services dont bénéficient les personnes en situation de handicap ou diversement valides. Or, les formations dispensées et l'organisation des services, malgré quelques initiatives louables, ne prennent pas en compte de manière structurelle les différences d'orientation sexuelle, d'identité et d'expression de genre, ou de caractéristiques sexuelles.

Nous demandons donc aux partis politiques et aux prochains Gouvernements communautaires, en consultation avec les associations compétentes, de :

- Mettre en place des lignes directrices et des outils, applicables à toutes les institutions scolaires, d'accueil et de services aux personnes LGBTQI+ seniors et en situation de handicap ou diversement valides ;
- Identifier les bonnes pratiques et les ressources associatives propres à adapter l'offre de formation, en y intégrant systématiquement une sensibilité aux identités LGBTQI+;
- Pour les institutions scolaires, souscrire aux principes de l'Appel "Devenez des écoles pour tout.e.s", porté par la Ligue des droits enfants.

3. Des recours accessibles contre les discriminations et violences : un travail de proximité

La RainbowHouse Brussels s'investit dans de multiples initiatives pour que les victimes de discriminations, stigmatisations et violences aient accès à leurs droits. Autant que possible, elle le fait en partenariat avec les institutions : formations auprès de la police et des administrations locales, outil de proximité, lancé récemment avec le soutien de la Région, pour que des déclarations puissent se faire auprès de notre coupole associative. Mais ces efforts ne peuvent suffire. Ils doivent être rendus systématiques pour faire évoluer la situation. En effet, la comparaison entre les chiffres publiés par les institutions belges (UNIA, police, justice) et le vécu des personnes LGBTQI+ tel qu'il ressort de sondages (notamment ceux menés par l'Agence européenne des droits fondamentaux FRA) laisse entrevoir un gouffre : celui de

⁷ Voir note 4.

l'immense majorité des cas, jamais dénoncés, qui restent invisibles. La RainbowHouse et ses associations reçoivent régulièrement des victimes qui refusent de s'adresser aux autorités.

Nous demandons donc aux partis politiques et aux prochains Gouvernement et Parlement bruxellois, en concertation avec les autorités fédérales, de prendre l'initiative pour :

- Développer, sur le modèle britannique (exemple : Crime Survey England and Wales ⁸), des outils permettant de reconnaître la portée réelle du phénomène : sondages publics portant sur la victimisation et les crimes de haine, comparés aux statistiques de police et de justice, et suivis d'initiatives ciblées pour réduire l'écart ;
- Lister l'ensemble des institutions publiques et associatives auprès desquelles des démarches peuvent être entreprises par les victimes (en laissant à celles-ci le choix du suivi), et mettre en place des modalités de déclaration accessibles à toutes ;
- Positionner Bruxelles comme territoire innovant et partager ces expériences avec les institutions fédérales concernées (UNIA, police, justice en premier lieu), pour une prise de conscience générale.

4. Soutenir de manière cohérente le secteur associatif LGBTQI+ : vers un financement structurel

Bruxelles possède une vie associative particulièrement riche. La RainbowHouse seule compte une soixantaine d'associations membres. Pourtant, les associations éprouvent trop souvent des difficultés pour mener à bien leurs projets et leurs politiques, du fait d'un manque de financements structurels. Or, dans le même temps, les missions confiées de fait aux associations ne cessent de se développer. L'accueil et l'accompagnement dans le domaine de la santé, l'accueil et le soutien aux victimes de discrimination et de violence, l'accueil spécialisé par des associations trans* et intersexes pour permettre un soutien réel et bienveillant sont des exemples évidents. Ils répondent à une pénurie de personnel compétent dans les institutions concernées, et à la reconnaissance de la valeur ajoutée d'un travail mené par les communautés concernées. Cependant, ces missions ne peuvent se développer de manière satisfaisante si les moyens manquent pour assurer la continuité d'un personnel professionnel, qualifié pour assurer des prestations d'accueil aux personnes.

Nous demandons aux partis politiques et aux futurs Parlements et Gouvernements, en parallèle avec les démarches de planification politique listées aux points précédents, de :

- Recenser les missions confiées explicitement ou de fait aux associations LGBTQI+ ;
- D'accompagner les mesures concernées de budgets raisonnables ;
- De clarifier les critères entrant en jeu dans l'attribution des différents types de subsides, tout particulièrement pour l'organisation de services d'accueil aux personnes, et pour assurer la pérennité des associations expertes des publics les plus précarisés parmi les personnes LGBTQI+ (personnes trans*, inter*, demandeuses d'asile, racisées ou autrement minorisées).

⁸ Selon le Home Office, les 11638 crimes et délits homophobes et 1651 crimes et délits transphobes déclarés sur la dernière année recensée (à titre de comparaison : en 2017, UNIA n'a ouvert que 84 dossiers pour discrimination ou violence sur base de l'orientation sexuelle) représentent seulement environ un tiers des incidents réels. Voir : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/748598/hate-crime-1718-hosb2018.pdf